



Commission du Corps Arbitral

Vacations des Arbitres pour la saison 2013

Calendrier régional

22€ sur une ½ journée

27€ sur la journée

30€ épreuves sur piste

Calendrier national

50€ réglés par l'organisateur pour les arbitres nationaux et 30€ pour les arbitres régionaux

Chronométrateur :

40€ épreuve d'un jour (1étape ou 2 étapes)

50€ épreuve par étape 2 jours et plus

Pour tous :

0.30€ indemnités kilométrique

L'organisateur est tenu de fournir un repas ou un panier repas lorsque la remise des dossards se fait avant 13H et pour les épreuves se déroulant en semi nocturne. Dans le cas contraire, l'organisateur sera tenu de régler au comité une indemnité compensatrice de repas de 12€ pour les arbitres.

Le président de la commission du Corps Arbitral

Jean-Louis MINOT